

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 6 janvier 2015 à 19 h 30.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Madame Monique Boucher  
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau  
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute. (19h30)

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2015-01-01**

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 24: autres items.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 9, 11 ET 22 DÉCEMBRE 2014

**LÉGISLATION**

4. PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS
5. MESURE D'APPARIEMENT FISCAL
6. NÉGOCIATION CONVENTION COLLECTIVE
7. SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRE
8. UTILISATEUR PRINCIPAL ACCÈS AFFAIRES - ERIKA OUELLET

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

FINANCES

9. APPEL D'OFFRE REFINANCEMENT RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 68-2008 ET 90-2009

10. MODIFICATION RÈGLEMENT D'EMPRUNT 68-2008 ET 90-2009

11. ~~DEMANDE DE COMMANDITE ASSOCIATION DES SOURDS~~

12. LISTE DES MAUVAIS PAYEURS

13. COMPTES DU MOIS

14. REMISE RAPPORT BUDGÉTAIRE DÉCEMBRE 2014

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE - TRAVAUX

15. OFFRE DE SERVICE; ARCHITECTE- CLINIQUE MÉDICALE

16. ACHAT DE 35 TONNES MÉTRIQUE SEL DÉGLACANT CHEZ SOMAVRAC À 94.55 \$ POUR UN TOTAL DE 3 804.81 \$

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

17. PROJET EXPO AGRICOLE- TOILETTES MOBILES

PERSONNEL

18. SALAIRE 2015 : IPC 1.6 % POMPIER, RESPONSABLE EN URBANISME, PERSONNEL CLINIQUE MÉDICALE ET REMPLACANT RESPONSABLE EN EAU POTABLE.

19. SALAIRE 2015 : SELON ENTENTE PERSONNEL ADMINISTRATIF

20. INDEMNITÉ DE DÉPART : FRANCINE TALBOT

21. EMPLOI ÉTÉ CANADA 2015

22. RAPPORT

22.2 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

22.3 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

23. CORRESPONDANCE

24. AUTRES ITEMS

Achat conteneur ordure – aréna

25. PÉRIODE DE QUESTIONS

26. CLÔTURE DE LA SÉANCE

### **3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 9, 11 ET 22 DÉCEMBRE 2014**

**2015-01-02**

**Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre et des séances extraordinaires du 9, 11 et du 22 décembre 2014;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière par intérim :

### **4. PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS**

**2015-01-03**

**Considérant** que le conseil municipal désire se partager des responsabilités dans le but de mieux connaître certains dossiers afin d'analyser les problèmes, de les présenter au conseil, de proposer des solutions et de les faire exécuter;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'assigner les responsabilités suivantes aux élus :

- Régie Intermunicipale : **monsieur Daniel Campeau**
- Substitut à la Régie Intermunicipale : **monsieur Dany Quirion**
- Routes : **messieurs Daniel Mercier et Stéphane Quirion**
- Aqueduc/Égouts : **messieurs Daniel Mercier et Stéphane Quirion**
- Entretien des bâtiments/Éclairage public : **madame Monique Boucher, messieurs Alain Carrier, Daniel Campeau**
- Sécurité publique/Incendie : **messieurs Alain Carrier et Daniel Mercier**
- Développement global, de la ruralité et de l'urbanisme : **monsieur Stéphane Veilleux**
- Loisirs et culture : **madame Monique Boucher et monsieur Dany Quirion**
- Équipements/Machineries : **messieurs Alain Carrier, Daniel Campeau et Stéphane Veilleux.**

À noter que monsieur Dany Quirion, maire, assistera les élus dans toutes les responsabilités énumérées.

### **5. MESURE D'APPARIEMENT FISCAL**

**2015-01-04**

**Il** proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher et résolu unanimement, d'autoriser la trésorière à inscrire aux états financiers de 2014 et suivantes, les affectations au poste *Montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier au déséquilibre fiscal engendré par l'application de la norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers de l'année, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

### **6. NÉGOCIATION CONVENTION COLLECTIVE**

**2015-01-05**

**Considérant** que les membres du conseil ont pris connaissance de

l'entente de principe intervenue entre les parties en vue de l'adoption de la convention collective;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente de principe convenue entre les parties et d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim à signer la convention collective.

## **7. SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRE**

**2015-01-06**

**Considérant** que Madame Erika Ouellet agit à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit autoriser Madame Ouellet à signer les effets bancaires et autres documents pour et au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit mandater un deuxième signataire en l'absence de Madame Ouellet;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Daniel Campeau appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise Monsieur Dany Quirion et Madame Erika Ouellet à signer les effets bancaires relatifs au numéro de folio 706625 de la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce et autres documents de la Municipalité suite à la présente résolution et d'autoriser Monsieur Alain Carrier et Madame Monique Boucher à signer les effets bancaire en l'absence des principaux signataires.

## **8. UTILISATEUR PRINCIPAL ACCÈSD AFFAIRES - ERIKA OUELLET**

**2015-01-07**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a adhéré à AccèsD Affaires et à cette occasion a nommé Madame Francine Talbot comme administrateur principal;

**Attendu qu'il y a lieu** de changer la personne désignée comme administrateur principal;

**Il est proposé** par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu que Madame Erika Ouellet soit désignée administrateur principale en remplacement de Madame Francine Talbot aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'il soit investi de tous les pouvoirs nécessaire à cette fin.

## **9. APPEL D'OFFRE; REFINANCEMENT RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 68-2008 ET 90-2009**

**2015-01-08**

**Il est proposé** par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu unanimement :

**QUE** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley accepte l'offre qui lui est faite de **Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce** pour son emprunt par billets en date du 13 janvier 2015 au montant de

377 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 68-2008 et 90-2009. Ce billet est émis au prix de 100,00000 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

<b>71 600 \$</b>	<b>2.81500 %</b>	<b>13 janvier 2016</b>
<b>73 500 \$</b>	<b>2.81500 %</b>	<b>13 janvier 2017</b>
<b>75 600 \$</b>	<b>2.81500 %</b>	<b>13 janvier 2018</b>
<b>77 500 \$</b>	<b>2.81500 %</b>	<b>13 janvier 2019</b>
<b>79 600 \$</b>	<b>2.81500 %</b>	<b>13 janvier 2020</b>

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

**10. MODIFICATION RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉROS 68-2008 ET 90-2009**

**2015-01-09**

**Attendu que**, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley souhaite emprunter par billet au montant total de 377 800 \$ :

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
68-2008	305 100 \$
90-2009	72 700 \$

**Attendu qu'à** ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

**Il** est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu unanimement;

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 377 800 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 68-2008 et 90-2009 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et la directrice général / secrétaire-trésorière;

**QUE** les billets soient datés du 13 janvier 2015;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	71 600 \$
2017	73 500 \$
2018	75 600 \$
2019	77 500 \$
2020	79 600 \$(à payer en 2020)

### **11.DEMANDE DE COMMANDITE – ASSOCIATION DES SOURDS**

Point ignoré par les membres du conseil

### **12.LISTE DES PAYEURS RETARDATAIRES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

**2015-01-10**

**Considérant** que la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière par intérim dépose à chaque membre du conseil, pour consultation, la liste des payeurs retardataires envers la Municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QU'**un dernier rappel soit adressé à chaque retardataire dont le montant dû excède dix dollars (10) ;

**DE** mandater la MRC Beauce-Sartigan pour procéder à la vente pour non-paiement de taxes;

**D'**accepter qu'une entente soit conclue entre la MRC de Beauce-Sartigan et les contribuables en défaut de paiement de taxes mettant fin aux procédures de vente dès que le compte de taxes 2013 incluant les intérêts et les frais soient acquittés;

**DE** mandater, Me Paul Poirier, notaire, pour la production des descriptions techniques si nécessaire.

### **13.COMPTES DU MOIS**

**2015-01-11**

Les comptes du mois de décembre sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

**Il** est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2014 au montant de 104 692.16 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 54 531.25 \$, les comptes à payer représentent 25 954.92\$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 24 205.99\$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

### **Code municipal**

### **Article 961**

Je, soussignée, Erika Ouellet, directrice générale - secrétaire-trésorière par intérim, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2014 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2015-01-11

---

Erika Ouellet, D. G.- Sec.-Trés. par Intérim

### **14. REMISE RAPPORT BUDGÉTAIRE DÉCEMBRE 2014**

La Directrice générale/Secrétaire-Trésorière par intérim dépose les états financiers (rapport budgétaire) et le rapport d'investissement de la municipalité à la fin du mois de décembre 2014.

### **15. OFFRE DE SERVICE- ARCHITECTE, CLINIQUE MÉDICALE**

**2015-01-12**

**Considérant** que Madame Monique Boucher et Monsieur Alain Carrier ont été mandaté pour trouver une firme en architecture et ingénierie afin de préparer les plans et devis du réaménagement de la Clinique Médicale;

**Il** proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu unanimement, de retenir les services AG PLUS Interaction pour la portion architecture au montant de 4 593.25 \$ taxes incluses et de 3 449.25 \$ taxes incluses pour la portion ingénierie (électromécanique et structure)

### **16. ACHAT SEL DÉGLACANT – SOMAVRAC**

**2015-01-13**

**Il** est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation de l'inspecteur municipal, soit: faire l'achat de 35 tonnes métrique de sel à glace chez Somavrac C.C. à raison de 94.55 \$ la tonne métrique F.A.B. St-Honoré.

### **17. PROJET EXPOSITION AGRICOLE – TOILETTE MOBILE**

**2015-01-14**

**Considérant** que l'Exposition Agricole a déposé un projet de toilette mobile avec factures à l'appui;

**Considérant** que la Municipalité effectue la location de toilette chimique pour un montant de 1 098.80 \$;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion de soutenir le projet de toilette mobile en accordant une aide financière du tiers des dépenses du projet pour un maximum de 3 000 \$ à l'Exposition Agricole et ce joint à ceux pour en faire l'entretien.

### **18. SALAIRE 2015 : IPC**

**2015-01-15** Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une augmentation salariale de 1.6 % pour l'année 2015 à l'inspecteur en bâtiment, en environnement et des cours d'eau, pompiers et au personnel de la clinique médicale.

#### **19. SALAIRE 2015 PERSONNEL ADMINISTRATIF**

**2015-01-16** Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer un ajustement et accorder une augmentation salariale de 6 % pour l'année 2015 à l'adjointe administrative, directrice du personnel et de 6.3 % au commis de bureau.

#### **20. INDEMNITÉ DE DÉPART : FRANCINE TALBOT**

**2015-01-17** **Considérant** que les membres ont constatés de janvier à avril 2014 qu'une amélioration est à faire au niveau de la gestion administrative;

**Considérant** qu'une demande d'opinion est effectuée auprès de tous les employés cadre non syndiqués sur ce qui pourrait être amélioré;

**Considérant** que Madame Francine Talbot s'est retenue de toute suggestion ou opinion;

**Considérant** qu'en mai 2014 les membres du conseil ont recommandés une réorganisation administrative impliquant le transfert de la gestion des employés et la diminution des heures de travail de 35 à 28 heures semaine de Madame Francine Talbot;

**Considérant** que les membres du conseil n'ont noté aucun changement quant à l'organisation administrative de juillet à août 2014. Ceux-ci ont transféré la gestion du personnel à l'adjointe et créé le poste de 14 heures semaine de commis de bureau et ainsi demandé à Madame Francine Talbot de réduire son horaire de travail;

**Considérant** que les membres du conseil ont reçu une lettre de contestation de statut de Madame Francine Talbot en date du 13 août 2014 indiquant la projection de retenir les services d'avocat;

**Considérant** que le conseil a rejeté l'offre d'une indemnité de départ de Madame Francine Talbot déposée par le biais de la firme Cliche Laflamme Loubier avocats;

**Considérant** que les membres du conseil ont déposé une contre-offre par le biais de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay qui a été retenue par Madame Francine Talbot;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Daniel Campeau appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité règle dans une entente hors cour et autorise le débours de (quarante-six mille dollars) 46 000 \$ à titre de quittance d'indemnité de départ. Celle-ci sera divisée tel que stipulé dans l'entente prise entre les deux parties.

#### **21. EMPLOI ÉTÉ CANADA 2015**

**2015-01-18** Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une aide financière, dans le cadre du programme *Emplois d'été Canada 2015*, pour l'embauche de trois 3 moniteurs pendant la période estivale. La rémunération pour ce poste sera de dix dollars et cinquante-cinq sous (10.55 \$) de l'heure.

## **22.RAPPORT**

- 22.1. CONSEIL DES MAIRES À LA MRC  
En l'absence de rencontre en décembre aucun rapport n'est émis par M. Dany Quirion
- 22.2. DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE  
Monsieur Daniel Campeau, délégué, résume les principaux points discutés à la séance régulière de la Régie Intermunicipale.

## **23.CORRESPONDANCE**

Une correspondance retenue mais non lue, concernant une demande de débiter les travaux du rang Grand Shenley après la période d'achalandage du commerce. Le maire mentionne que les travaux débiteront après la fête du Canada.

## **24.AUTRES ITEMS**

**2015-01-19** Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher d'effectuer l'achat d'un conteneur 6 verges pour l'aréna afin d'éliminer le nombre de bacs qui longent la rampe d'accès. Celui-ci sera acheté chez Services Matrec inc. au coût de 1585 \$.

## **25.PERIODE DE QUESTIONS**

M. André Quirion demande l'appui de la Municipalité dans un projet d'acquisition d'immeuble pour en faire un centre de convalescence et de réadaptation. Une demande écrite est requise par les membres du conseil.

## **26.CLÔTURE DE LA SEANCE**

**2015-01-20** Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 20h03.

---

DANY QUIRION, MAIRE

---

ERIKA OUELLET, D. G. - SEC.-TRÉS. PAR INTÉRIM